

Exportations et importations sectorielles

Nous tournons maintenant notre attention vers les effets de la libéralisation des échanges sur le commerce lui-même. Avec cinq régions, dix secteurs et quatre scénarios pour les importations et les exportations, l'étude produit un ensemble complexe de résultats. Nous rappelons au lecteur que les scénarios diffèrent selon une dimension géographique (le scénario « 1 » suppose uniquement un ALE Canada-UE, tandis que le scénario « 2 » ajoute les pays candidats au premier scénario) et selon une dimension de « libéralisation du commerce agricole » (le scénario « a » correspondant à l'absence de libéralisation des échanges de produits agricoles et le scénario « b », à une libéralisation complète des échanges de produits agricoles).

En raison de la grande similitude des résultats du modèle IEG pour les quatre scénarios, nous avons choisi de présenter ci-après des tableaux sommaires des effets probables en utilisant les valeurs moyennes de ces scénarios. Dans certains cas, nous présentons deux effets. Les exceptions sont clairement indiquées dans les notes accompagnant les tableaux. Les résultats complets pour les quatre scénarios sont présentés et commentés à l'appendice technique C (voir les tableaux C-1 à C-4).

En ce qui a trait aux importations canadiennes, les effets sont très stables pour toutes les régions, sauf pour les pays candidats et la plupart des produits manufacturés (tableau 9). En d'autres termes, les effets ne diffèrent pas selon le scénario de type « 1 » ou « 2 » ou le scénario de type « a » ou « b ». Dans le cas des importations provenant des pays candidats à l'UE, les effets diffèrent généralement entre les scénarios de type « 1 » et « 2 », comme on pouvait s'y attendre, mais non entre les scénarios de type « a » et « b »; autrement dit, ils diffèrent entre les scénarios où les pays candidats sont exclus et ceux où ils sont inclus dans l'accord de libre-échange.

Toujours du côté des importations, il faut signaler un certain nombre de différences sectorielles. Dans le cas des *Textiles*, les effets sont stables pour toutes les régions, mais ils diffèrent entre les scénarios « 1 » et « 2 », tandis qu'ils ne diffèrent pas entre les scénarios « a » et « b ». Dans le cas des *Aliments transformés* et de l'*Agriculture*, même si les effets sont généralement stables pour toutes les régions (sauf pour les pays candidats), ils diffèrent entre les scénarios « a » et « b », mais non entre les scénarios « 1 » et « 2 ».

En ce qui a trait aux exportations canadiennes (tableau 10), les effets demeurent essentiellement inchangés pour la plupart des produits manufacturés et toutes les régions en passant d'un ALE Canada-UE à un ALE élargi englobant les pays candidats; en revanche, ils diffèrent en passant d'un ALE sans libéralisation des échanges de produits agricoles à un ALE assorti d'une libéralisation de ces échanges. Autrement dit, les effets diffèrent entre les scénarios « a » et « b », mais non entre les scénarios « 1 » et « 2 » et ils sont présentés sur cette base au tableau 10. Encore une fois, l'exception concerne les pays candidats où, comme on pouvait s'y attendre, les effets diffèrent généralement entre les scénarios de type « 1 » et « 2 », mais non entre les scénarios de type « a » et « b »; autrement dit, ils diffèrent entre les scénarios où les candidats sont exclus et ceux où ils sont inclus dans l'accord de libre-échange.